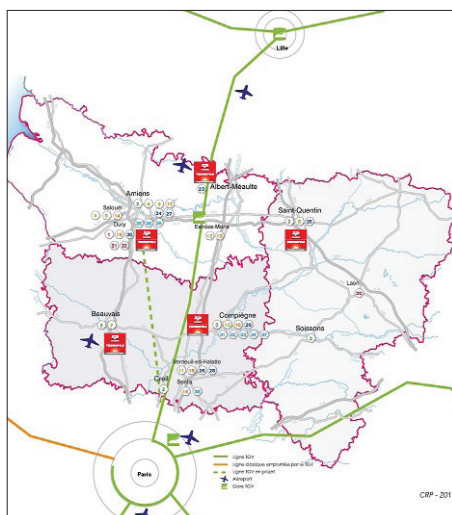


EDITO

Avec l'année 2016, c'est également notre région originelle d'implantation, la Picardie, qui change, en s'ouvrant à la région Nord-Pas-de-Calais pour former une seule région, dont il faut souhaiter, en cette période de vœux, que les ambitions en matière de recherche et d'enseignement supérieur resteront aussi élevées, volontaristes et à destination du plus grand nombre.



La recherche et l'innovation en Picardie

C'est à cette ambition mêlant résolument volonté démocratique et enseignement et recherche d'excellence que le laboratoire souhaite s'associer pour ancrer la nouvelle région dans un avenir académique riche, pour toutes les femmes et tous les hommes de notre belle région et d'ailleurs, de

potentialités de connaissances nouvelles, d'avancées scientifiques, de progrès techniques et d'émancipation.

C'est à cet objectif que s'attellera encore et toujours notre laboratoire qui, en assumant cet héritage picard qui lui a permis de mener des recherches phares dans plusieurs domaines des sciences humaines et sociales, cherchera à nouer de nouvelles alliances avec les laboratoires frères de la nouvelle grande région pour continuer à explorer des thématiques dont l'urgence se fait parfois sentir de manière douloureuse : les raisons du vote populaire en faveur de l'extrême-droite, les enjeux de la transformation des territoires politiques, l'articulation de ces territoires avec les politiques européennes, et plus généralement le renouveau de la demande démocratique et les contributions que le droit peut y apporter, tout autant que la philosophie, les sciences de l'éducation, la sociologie ou la science politique.

C'est donc cette recherche pluridisciplinaire d'horizon critique et réflexif que le CURAPP-ESS continuera à développer en cette année 2016, en portant à l'échelle de la nouvelle région les exigences intellectuelles auxquelles il tâchait de répondre en tant que laboratoire ancré en Picardie.

SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Nouvelles opportunités pour les jeunes de Picardie Maritime	p. 2
Le handicap, un enjeu familial et social	p. 2
L'anthropologie au cœur de l'éthique	p. 3
L'Etat des droits	p. 3
Le Sens de la justice. Une « utopie réaliste » ?	p. 4
De l'égalité des droits	p. 4
Climate change and human rights	p. 4

Pour connaître toute l'actualité du laboratoire rejoignez-nous sur :
<http://www.u-picardie.fr/curapp/>



CURAPP-ESS UMR 7319
Faculté de Droit et de Science Politique
10, Placette Lafleur
BP 2716
80 027 Amiens Cedex 1
Tél. : (00 33) 3 22 82 71 48
Fax : (00 33) 3 22 82 71 34
Messagerie : curapp@u-picardie.fr

Comité éditorial : Bertrand Geay (directeur de la publication), Sophie Richardot (animatrice du Comité éditorial), Maïté Boulosa, Nathalie Devèze, Valérie Pacaud, (maquettiste), Paul Pasquali.
Contributions à ce numéro : Sandra Fontanaud, Thibaud Zuppinger, Bruno Ambroise.

NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES JEUNES DE PICARDIE MARITIME DEVENIR ACTEURS D'UN PROJET DE TERRITOIRE FONDÉ SUR L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Permettre à chaque jeune de Picardie maritime de construire son « projet de vie » en contribuant au développement du territoire, c'est l'ambition de ce vaste projet, qui a été labellisé à l'automne 2015 « Projet innovant en faveur de la jeunesse ». Ce sont donc des moyens considérables issus du « Grand emprunt » (Programme d'Investis-



sements d'Avenir) qui vont être concentrés sur ce secteur de la région, pour soutenir la création d'activités nouvelles, en particulier dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, en mobilisant les compétences et les potentiels économiques du territoire, et en créant une synergie entre les politiques scolaires, sociales, socio-éducatives, culturelles et d'insertion professionnelle,

dans le secteur qui va d'Abbeville à la Baie de Somme.

Ce projet socio-économique est porté par le Syndicat Mixte « Baie de Somme-Trois Vallées ». Il a été élaboré avec le soutien des services de l'ex-région Picardie. Le CURAPP-ESS a participé aux réflexions préparatoires et sera coordinateur de l'auto-évaluation du projet. Ses compétences spécifiques seront mobilisées de deux façons : par la mise en œuvre d'un suivi longitudinal des jeunes participants aux actions de dynamisation du territoire, et par la participation à la réflexion des acteurs sur la coordination des politiques publiques à l'échelle locale.

L'un des enjeux centraux des actions conduites sera de parvenir à modifier les représentations que les jeunes ont de leur région. Contre le décrochage scolaire et contre la mobilité vers les grandes agglomérations, il s'agira de montrer que l'avenir de chacun peut se construire « au pays ». Le dynamisme touristique et le potentiel issu de l'histoire industrielle, mais aussi le développement de l'offre de loisirs et des actions socioculturelles seront valorisés dans cette perspective.



Partenaires investissements d'avenir Jeunesse

LE HANDICAP, UN ENJEU FAMILIAL ET SOCIAL ANALYSES DE DONNÉES

Depuis plus d'une dizaine d'années, le handicap est devenu une priorité des politiques publiques et un champ de recherche de plus en plus important pour les sciences sociales. Trois projets du CURAPP-ESS s'intéressent actuellement à cette question.



Une recherche conduite par Sandra Fontanaud et Bertrand Geay, en partenariat avec l'Institut National Supérieur sur le Handicap et les besoins éducatifs particuliers, s'intéresse aux manières de désigner et de prendre en charge les enfants de zéro à deux ans qui ont plus de mal à apprendre que la majorité des enfants du même âge en raison d'un handicap ou d'une difficulté médicale ou sociale particulière. Cette recherche est réalisée à partir des données issues de l'Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance et des matériaux qualitatifs de l'enquête Génération 2011. Le volet quantitatif de la recherche consiste à analyser les caractéristiques des situations des enfants, en lien avec les caractéristiques socio-économiques des familles. Le volet qualitatif, à dimension biographique et lexicométrique, permettra de fournir des éléments sur les parcours de vie des enfants et de connaître l'impact des difficultés rencontrées par les enfants sur la vie de famille.

Un autre projet porte sur les enfants atteints de troubles neuro-développementaux, dans le cadre d'une structure fédérative hospitalo-universitaire, pilotée par Fabrice Wallois, en partenariat avec les CHU d'Amiens, Rouen, Caen et Lille. L'approche des situations de ces enfants prend en compte les normes de comportement et les contraintes matérielles qui sont leur imposées, et l'écart entre ce qui est attendu d'eux et leurs capacités. Le CURAPP-ESS a plus spécifiquement pour mission d'analyser les variables constituant cette interaction entre enfant et environnement. Pierre-Yves Baudot, Sandra Fontanaud, Bertrand Geay, Céline Letu-Rault et Frédérique Petit sont associés à ce projet.

Le laboratoire a également répondu à un appel à projet structurant lancé par le Conseil régional de Picardie sur la participation politique des personnes handicapées, un projet piloté par Pierre-Yves Baudot en association avec Céline Braconnier (Sciences Po Saint-Germain-en-Laye) mobilisant, pour le CURAPP-ESS, Diane Delacourt et Patrick Lehingue. Ce projet vise à produire des données relatives à la participation politique des personnes handicapées au processus électoral. De telles données n'ont encore jamais été produites pour la France. Il s'agit également de comprendre comment se forment les opinions politiques et les dispositifs de mobilisation électorale de ces personnes. Enfin, ce projet cherche à mesurer les effets des actions mises en œuvre par les pouvoirs publics ou par les associations représentatives de personnes handicapées pour rendre accessibles les campagnes électorales et l'acte électoral lui-même.



L'ANTHROPOLOGIE AU CŒUR DE L'ÉTHIQUE APPRENDRE À VOIR L'IMPORTANT AU CŒUR DES SITUATIONS ORDINAIRES

Thibaud Zuppinger a soutenu le 24 juin 2015 au CURAPP-ESS une thèse en philosophie sous la direction de Layla Raïd. Il est actuellement chercheur rattaché au CURAPP-ESS. Il co-organise le Séminaire « L'éthique en situation » et il dirige la revue électronique *Implications philosophiques*.

Que sont les valeurs ? A priori, nul mystère semble se cacher derrière cette question. Les valeurs guident et jugent nos actions et celles que l'on observe autour de nous. Les valeurs sont présentes dans nos actions comme dans nos paroles. Le problème est qu'il est difficile d'en rendre compte philosophiquement. Nous utilisons tous les valeurs, mais nous sommes bien en peine lorsqu'il s'agit d'en rendre compte rationnellement.

Le point de départ de ce travail de recherche a été cette tension observée entre l'usage ordinaire que nous pouvons faire des valeurs et la difficulté que la philosophie rencontre pour les intégrer dans sa réflexion. Or la tension se dissout dès l'instant où nous changeons notre point de vue. Autour de l'anthropologie philosophique, conçue comme les aspects invariants de la condition humaine, une autre approche émerge, que nous avons suivie au carrefour des héritages de Husserl et de Wittgenstein.

Les bénéfiques de cette approche sont nombreux. En effet, cela permet de se dispenser de fonder les valeurs dans une métaphysique qui semble bien incapable de pouvoir garantir les valeurs. Ici, c'est l'anthropologie philosophique qui sert à asseoir les valeurs.

C'est en prenant en compte les besoins fondamentaux de l'homme qu'une éthique peut émerger. Parmi ces besoins, nous avons souligné en particulier celui de pouvoir évoluer dans un environnement qui fasse sens, et qui recèle des possibles.

Les pratiques ordinaires de l'éthique sont riches et il importe de saisir que l'important est parfois ce qui se donne directement sous nos yeux, dans les actes les plus ordinaires, tellement familiers qu'ils en deviennent invisibles. Au cœur de ce travail, il ne s'agit donc pas de proposer une nouvelle conception de l'éthique, mais de nous rendre accessibles à la richesse et la complexité de nos formes de vie et de nos pratiques.



Thibaud Zuppinger,
docteur en philosophie

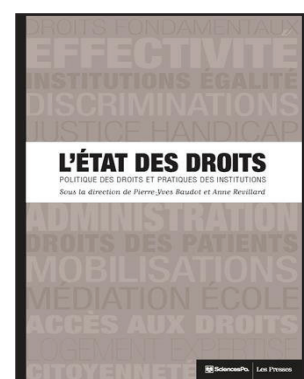
PUBLICATIONS

L'ÉTAT DES DROITS : POLITIQUE DES DROITS ET PRATIQUES DES INSTITUTIONS

Droit au logement, droits des malades, égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées, droit à un revenu minimum, etc. La référence aux droits subjectifs n'a cessé de gagner en importance dans la production législative, en France comme dans d'autres pays occidentaux. L'Etat peut-il garantir la réalité de ces nouveaux droits reconnus aux individus ? De quelles capacités les acteurs publics disposent-ils pour les mettre en oeuvre ? Comment les revendications en termes de droits contribuent-elles à transformer les modalités d'intervention étatiques et à déplacer les frontières de l'action publique ? L'ouvrage enquête sur cet «Etat des droits», à partir de différents cas nationaux, en Belgique, au Canada, en France et en Suède et dans divers secteurs de l'action publique - handicap, discriminations, santé, loge-

ment, politiques scolaires. Il montre comment des institutions étatiques, par leurs pratiques quotidiennes, font ou défont les droits des individus. Il prête une attention particulière aux nouvelles organisations (Ombudsman, maisons départementales des personnes handicapées, Halde) qui, hors de l'arène judiciaire, participent de cette politique des droits via des dispositifs de médiation, d'accès aux droits ou d'attribution des droits. Une exploration fine des pratiques des droits dans l'action publique, enrichie des apports du droit, de la sociologie et de la science politique.

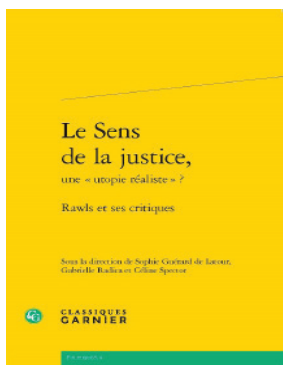
Pierre-Yves Baudot est professeur de science politique à l'UPJV. Ses recherches portent sur les politiques du handicap et sur les instruments de la réforme de l'État en France.



Pierre-Yves Baudot,
Anne Revillard (dir),
*L'Etat des droits : politique des
droits et pratiques des institutions,*
Les Presses de Sciences Po, Coll.
Sciences Po Gouvernances ,
254 p., 2015

PUBLICATIONS

LE SENS DE LA JUSTICE, UNE « UTOPIE RÉALISTE » ?



Sophie Guérard de Latour,
Gabrielle Radica, Céline Spector
*Le sens de la justice, une utopie
réaliste ? Rawls et ses critiques,*
Editions Classiques Garnier,
363 p., 2015

En 2015 a été publié chez Garnier le collectif *Le sens de la justice, une « utopie réaliste » ? Rawls et ses critiques* qui contient les actes de deux colloques qui se sont tenus, l'un à Bordeaux en 2012, l'autre à Paris en janvier 2013 (avec le soutien du CURAPP-ESS). L'idée de ces travaux est de questionner l'œuvre de Rawls de façon critique en l'abordant par un point de la doctrine traditionnellement peu étudié : celui du sens de la justice. Ce sens moral est une disposition que doivent acquérir les membres d'une société juste pour qu'elle ait des chances de se maintenir et de se perpétuer. Il suscite de multiples interrogations : est-il le produit d'une éducation, et si oui, de laquelle ? le résultat d'institutions justes ? Sa description n'est-elle pas perturbée par l'analyse féministe, par une prise en compte approfondie du multiculturalisme, par les considérations issues des études

post-coloniales ? Que devient-il quand la psychologie, la sociologie s'y intéressent ?

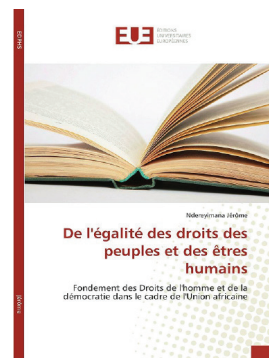
Deux membres du CURAPP-ESS ont participé à ce travail pluridisciplinaire par vocation : Sophie Richardot, psychologue sociale de l'éducation, en tant que contributrice (à propos de la « morale de l'autorité »), et Gabrielle Radica, philosophe, comme co-éditrice avec Sophie Guérard de Latour et Céline Spector.

DE L'ÉGALITÉ DES DROITS DES PEUPLES ET DES ÊTRES HUMAINS

L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), dès sa naissance, n'avait pas permis l'épanouissement du processus démocratique et sa conservation. Par ailleurs, les africains, avant même l'OUA, avaient pensé que l'Union Africaine (UA) serait un cadre mieux indiqué pour promouvoir les intérêts des africains à travers le processus démocratique davantage structuré. L'OUA, tant dans ses principes que dans ses objectifs, s'occupait surtout de l'indépendance de ses membres et de leurs souverainetés. Il est vrai que l'OUA condamnait aussi les assassinats politiques pour contre-carrer les déficits du processus démocratique, mais elle ne s'est pas dotée des instruments juridiques nécessaires pour matérialiser ces condamnations. De plus, le principe de non ingérence était un obstacle à cette aspiration. L'OUA, par ses

objectifs et ses principes était donc vouée à sa disparition et a été remplacée par l'UA. L'UA, depuis sa création, s'est beaucoup préoccupée du processus démocratique. Dans le cadre du respect et de la garantie de « l'égalité des droits des peuples et des êtres humains, fondement des droits de l'homme et de la démocratie », l'UA s'est dotée des outils juridiques concrétisant et protégeant le processus démocratique pour répondre aux exigences de l'égalité des droits des peuples.

Ndereyimana Jérôme est doctorant en droit public et international au CURAPP-ESS. Titulaire d'un M2 en Droit public et science politique, droit international et européen des droits fondamentaux, il a été juge et substitut du Procureur au Burundi.



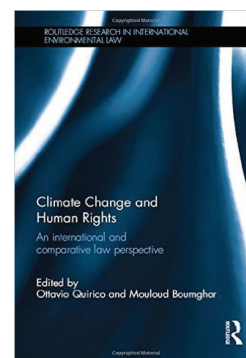
Ndereyimana Jérôme,
*De l'égalité des droits des
peuples et des êtres humains.*
*Fondement des Droits de
l'homme et de la démocratie dans
le cadre de l'Union africaine ,*
Editions universitaires
européennes, 106 p., 2015

CLIMATE CHANGE AND HUMAN RIGHTS

Do anthropogenic greenhouse gas emissions affect human rights? Should fundamental rights constrain climate policies? Scientific evidence demonstrates that anthropogenic greenhouse gas emissions contribute to increasing atmospheric temperatures, soon passing the compromising threshold of 2° C. Consequences such as Typhoon Haiyan prove that climate alteration has the potential to significantly impair basic human needs. Although the United Nations Framework Convention on Climate Change and human rights regulatory regimes have so far proceeded separately, awareness is arising about their reciprocal implications. Based on tripartite fundamental obligations, this volume explores the relationship between climate change and interdependent human rights,

through the lens of an international and comparative perspective. Along the lines of the metaphor of the 'wall', the research ultimately investigates the possibility of overcoming the divide between universal rights and climate change, and underlying barriers. This book aims to be a useful resource not only for practitioners, policymakers, academics, and students in international, comparative, environmental law and politics and human rights, but also for the wider public.

Mouloud Boumghar, spécialisé en droit international public, est Professeur à l'Université de Picardie Jules Verne, membre du CURAPP-ESS.



Ottavio Quirico,
Mouloud Boumghar (dir),
*Climate Change and Human
Rights: An International and
Comparative Law Perspective,*
Routledge , 410 p., 2015